Le Burkina a ratifié en novembre 1984, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Cependant, sur le terrain, sa mise en oeuvre est souvent en but à certaines difficultés. C'est ainsi que la coalition CEDEF, composée de 15 Organisations de la société civile (OSC) et de 2 membres observateurs, est née en novembre 2009 pour veiller à son application.

Dans l'optique de mieux se faire connaître et de porter à la connaissance des OSC le niveau d'exécution de cette convention, la coalition CEDEF-Burkina Faso a initié des ateliers dans certaines régions du pays. Ces ateliers sont organisés avec l'appui technique et financier du NDI-BF. Celle de l'Est qui s'est tenue le 27 juillet dernier à Fada N'Gourma a regroupé plusieurs OSC de la région.

Les travaux de l'atelier, menés en plusieurs sessions, ont donné droit aux participants à une présentation de la CEDEF, de son protocole facultatif ainsi que de la coalition. Ils ont aussi pris connaissance de la synthèse du rapport alternatif de la société civile, rédigé parallèlement au rapport national dans le cadre de l'élimination des violences faites aux femmes. L'atelier a aussi été une tribune pour les organisateurs de vulgariser les recommandations du comité CEDEF des Nations unies.

Pour la coordonnatrice de la coalition CEDEF, Mme Toé Franceline/Bouda, à l'issue de cet atelier, les OSC doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle dans la mise en oeuvre de la convention au niveau local. Elle a souhaité que ces organisations travaillent en synergie avec sa structure afin qu'ensemble elles puissent faire remonter les préoccupations de la population aux autorités burkinabè et même à l'instance internationale. Selon elle, un comité local de suivi sera mis en place pour faciliter la communication avec la base. « Cela permettra d'avoir des données statistiques que nous allons transmettre au ministère de la Promotion de la femme pour la rédaction du rapport », a-t-elle précisé.

Quant au représentant du coordonnateur régional des OSC, Tankoano Samuel, l'atelier est la bienvenue car, dit-il, « vu le rôle régalien des OSC qui est de contrôler de manière citoyenne l'action publique et de faire des interpellations en cas de besoin, nous ne pouvons que nous réjouir de cette opportunité qui nous est donnée de renforcer nos capacités ».

La représentante de NDI-Burkina Faso, Mme Yvette Sanfo/Coulibaly a, pour sa part, exhorté les participants à contribuer pleinement à la lutte contre les discriminations subies par les femmes. Elle a saisi l'occasion pour remercier de passage les partenaires qui les soutiennent dans leurs activités dont l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI).

Par Daniel ZONGO